

OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

XX. — Articles de Paris et industries diverses.

N° 534.447

1. — JEUX, JOUETS, THÉÂTRES, COURSES.

Perfectionnements aux jeux de Guignol.

M<sup>me</sup> MATHEWS NÉE ANNIE PANTHER et M. HARRY BUCKINGHAM résidant en Angleterre

Demandé le 6 décembre 1920, à 14<sup>h</sup> 7<sup>m</sup>, à Paris.

Délivré le 5 janvier 1922. — Publié le 25 mars 1922.

(Demande de brevet déposée en Angleterre le 15 décembre 1919. — Déclaration des déposants.)

L'invention se rapporte à des jouets et elle a pour objet d'établir un jouet permettant aux enfants de jouer à des représentations de Guignol.

5 Le Guignol est trop connu de toutes les classes de la collectivité, dans le monde entier, pour qu'il soit nécessaire de le décrire en détail en ce qui concerne la présente invention.

L'invention a pour objet d'établir sous une  
10 forme économique et peu onéreuse, c'est-à-dire en carton, des représentations des divers personnages de ce jeu bien connu des enfants ainsi que le dispositif nécessaire pour permettre à un enfant de communiquer à ces  
15 personnages de carton les mouvements requis pour imiter les représentations effectives de ce théâtre si connu.

L'invention comprend une armature pliante en carton imitant l'armature portative employée usuellement dans un théâtre de Guignol, une série de figures ou personnages en carton imprimé et découpé, et un dispositif permettant de tenir et de faire manœuvrer ces personnages derrière une ouverture ménagée  
25 à l'avant de l'armature pliante.

Dans le dessin ci-annexé, qui représente une forme d'exécution pratique de l'objet de l'invention :

30 La figure 1 est une vue perspective de l'armature pliante déployée prête à fonctionner.

La figure 2 en est une coupe verticale transversale.

La figure 3 est un plan de l'armature que le trait plein représente déployée, et que le trait pointillé montre partiellement pliée. 35

La figure 4 est une vue de face de deux figurants fixés à un dispositif de manœuvre à fil métallique; et

La figure 5 est une vue arrière de l'un desdits figurants. 40

L'armature pliante en carton comprend une façade 1 comportant à sa partie supérieure une ouverture 2 dans laquelle apparaissent les figurants que l'on manœuvre de manière qu'ils puissent être observés de l'extérieur. 45

Deux côtés 3 sont articulés en 4 sur l'arrière de la façade 1 et se prolongent jusqu'à la base de cette dernière, tandis qu'une pièce de fond 5 est articulée en 6 sur les bords postérieurs des côtés 3. La pièce de fond 5 est colorée en noir à l'intérieur et elle est placée à l'opposé de l'ouverture, de manière à former un arrière-plan sombre en arrière de l'ouverture et visible à travers cette dernière. Un espace libre au-dessous du bord inférieur de la pièce de fond 5 permet d'introduire les personnages de bas en haut dans l'espace 7 (figure 2) et là ils peuvent être manœuvrés à la main par l'opérateur placé au-dessous de la pièce de fond. 60

La façade 1, les côtés 3 et le fond 5 constituent, comme on le voit à la figure 3, un parallélogramme, qui est articulé, assemblé et entaillé le long des bords 4 et 6, de façon à pouvoir être plié comme l'indique le trait pointillé, et rabattu à plat, quand il n'est pas en service. Quand il est déployé, suivant les figures 1 et 2 et suivant le trait plein de la figure 3, l'armature se soutient d'elle-même sur les bords inférieurs de la façade 1 et des côtés 3. Une barre 8 peut être fixée et articulée en 9 sur les côtés 3 en vue de relier ces deux pièces à leur partie inférieure, ladite barre se repliant avec l'armature en forme de parallélogramme, comme le montre la figure 3.

Les personnages, Guignol, sa femme, son chien et les autres qui par tradition figurent dans les scènes conventionnelles sont peints ou imprimés en couleur sur des morceaux de carton distincts, découpés, au contour du personnage, comme on le voit, par exemple en 10, figure 4.

Chaque pièce 10 est munie, à l'arrière, d'une douille ou son équivalent 11 (figure 5) que l'on établit en fixant dessus un petit morceau de toile ou son équivalent 12, dont une partie lâche et bombée constitue la douille destinée à recevoir le dispositif de manœuvre.

Le dispositif de manœuvre est, de préférence, établi au moyen d'un fil métallique d'une certaine longueur, et il consiste en deux branches 13 (figure 4) raccordées d'une pièce par une partie 14 enroulée en spirale ou en boucle pour permettre de saisir et de manœuvrer d'une main ledit dispositif. On peut, par exemple, introduire l'index dans la boucle 14, tandis que l'on fait mouvoir les deux branches 13 l'une par rapport à l'autre au moyen du pouce et du medius de la même main. Le dispositif est, de préférence, en fil d'acier, en sorte que les branches, grâce à la partie en boucle 14, présentent l'élasticité largement suffisante pour se rapprocher l'une de l'autre sous la pression du medius et du pouce et pour s'écarter en raison de leur propre élasticité. Le dispositif est établi de telle façon que, normalement, les branches 13 s'écartent à leurs extrémités supérieures comme il est figuré chaque branche étant repliée sur elle-même à son extrémité de manière que la forme de la partie 15 permette

de l'introduire dans la douille 11 des personnages 10.

Pour faire fonctionner le Guignol, on fixe sur les extrémités recourbées 15, des branches 13, des personnages appropriés et on les introduit de bas en haut dans l'espace intérieur 7 de l'armature pliante. Puis, tandis que l'on tient le dispositif en fil métallique comme il a été expliqué ci-dessus, en manœuvrant les branches 13, on fera mouvoir les personnages les uns par rapport aux autres, et, tandis que le dispositif et la main de l'opérateur sont cachés par la partie inférieure pleine de la façade 1, on fera exécuter aux figurants les mouvements ou les gestes requis, derrière l'ouverture 2.

On comprendra que tous les figurants sont susceptibles d'être, à leur tour, fixés amoviblement sur les extrémités recourbées 13 du système de manœuvre.

La façade 1 de l'armature pliante est imprimée ou peinte de manière à représenter le proscenium usuel, le rideau, etc.

#### RÉSUMÉ.

L'invention se rapporte à un jeu en carton représentant un théâtre de Guignol, et elle est caractérisée essentiellement par :

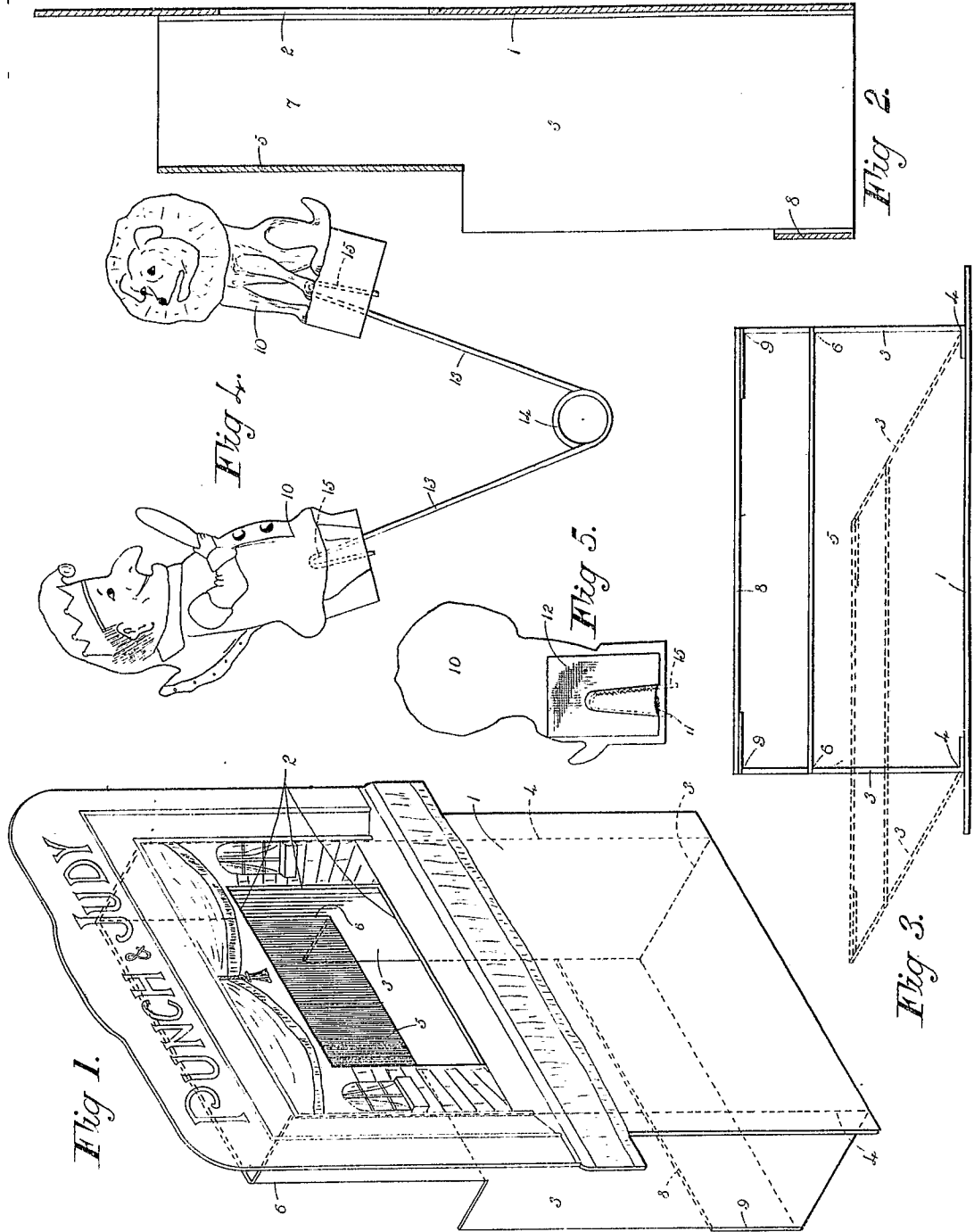
Une armature pliante percée d'une ouverture à la partie inférieure du fond, et d'une ouverture à la partie supérieure de la façade, une série de figures plates découpées représentant les personnages de la pièce et un dispositif, par exemple un support en fil métallique, sur lequel on peut fixer amoviblement les personnages et grâce auquel ces derniers peuvent être exposés et manœuvrés à l'intérieur de l'armature pliante et à l'arrière de l'ouverture de la façade.

Le dispositif de support et de manœuvre des personnages consistant en un support en fil métallique comportant deux branches raccordées élastiquement entre elles par leur partie inférieure, de manière à pouvoir être déplacées l'une par rapport à l'autre, et lesdites branches étant conformées à leur partie supérieure de façon à recevoir amoviblement les personnages qu'elles doivent porter.

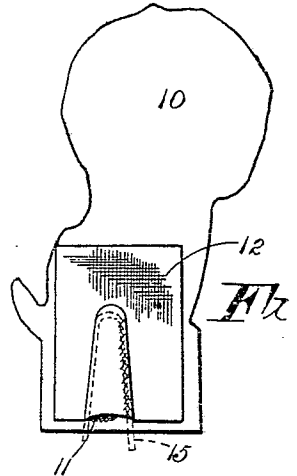
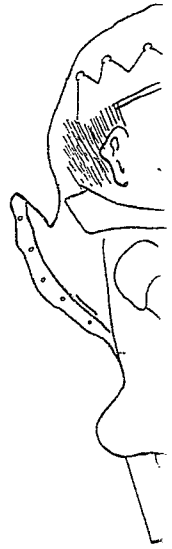
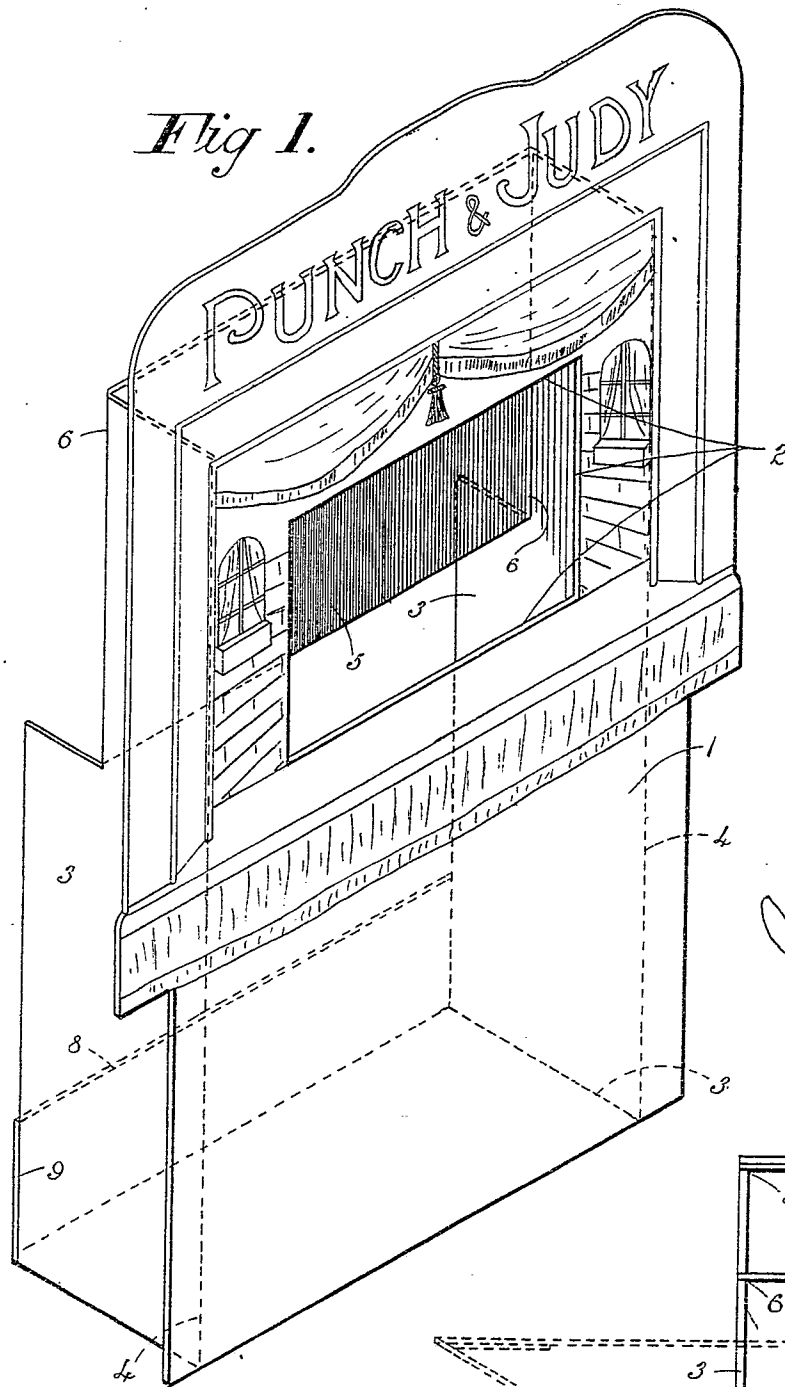
M<sup>me</sup> MATHEWS NÉE ANNIE PANTHER  
ET M. HARRY BUCKINGHAM.

Par procuration :

Ch. DE MOSENTHAL.



*Fig 1.*



*Fig 3.*

